

ALERTE

35 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions (Uriopss)

Paris, le 20 mars 2020

Communiqué de presse

Coronavirus : derrière la crise sanitaire, le drame social

Alors que des mesures exceptionnelles ont été prises par le président de la République et le Premier ministre ces dernier jours pour faire face à l'épidémie de Covid-19 qui prend de plus en plus d'ampleur en France, les associations de solidarité réunies au sein du collectif ALERTE voient chaque jour émerger des dommages sociaux collatéraux, touchant de plein fouet les plus précaires.

Le collectif ALERTE salue les dispositions annoncées par le gouvernement pour protéger la population quant à la propagation de l'épidémie de Coronavirus qui sévit sur le territoire. Toutefois, les mesures sanitaires et de confinement prises ont des effets négatifs sur les plus vulnérables, auxquels il convient de remédier le plus rapidement possible.

Aujourd'hui, après 3 jours de confinement, les appels au 115 de personnes qui disent avoir faim ne cessent d'augmenter. En effet, de nombreux accueils de jour, services de maraude et de distribution alimentaire qui vont vers les personnes à la rue ou vivant dans des campements pour leur apporter des réponses aux besoins d'alimentation ou d'hygiène, ont fermé, laissant les personnes sans situation. Sont en cause : le manque de denrées alimentaires et surtout la chute libre des effectifs d'intervenants sociaux, professionnels ou bénévoles, qui ne peuvent plus assurer ces services au contact des personnes, faute notamment d'accès aux masques et au gel hydro-alcoolique.

Pour éviter qu'à la pauvreté et l'exclusion ne s'ajoute un risque sanitaire majeur, il faut permettre aux aidants du secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion d'agir, en leur apportant toutes les aides nécessaires en termes de sécurité (et de garde d'enfants).

Il est urgent de trouver des solutions pour mettre en place un système massif d'aide alimentaire, en déployant les moyens nécessaires pour maintenir des distributions alimentaires ou encore par le financement de tickets repas pour les précaires pour leur permettre de réaliser eux-mêmes leurs courses et de ne pas dépendre uniquement de ces distributions.

Alors que de nombreux témoignages remontent de verbalisation de personnes à la rue, le Collectif ALERTE demande qu'aucune personne sans domicile ne puisse être verbalisée pour non-respect des consignes de confinement.

Des personnes handicapées ou âgées confinées dans leur domicile se retrouvent très isolées, avec des difficultés accrues pour que leur aide à domicile intervienne en toute sécurité.

Enfin, Il est également nécessaire de prendre des mesures permettant que la continuité des droits des personnes, notamment en matière d'accès aux soins et de versement des prestations sociales, soit assurée et qu'une reconduction tacite soit effectuée jusqu'à la fin de l'épidémie...

Les associations sont conscientes des extrêmes difficultés de gestion de la crise sanitaire sans précédent que traverse notre pays. Plus que jamais dans ce contexte, les associations et les intervenants du secteur social ont besoin d'un appui matériel et de directives fortes de l'État, au niveau local comme au niveau central, pour remplir leur mission et éviter que ne se joue, en toile de fond, un drame social au détriment des plus précaires.

Contact presse :

Uniopss/ALERTE : Manon Jullien – 01 53 36 35 09 – mjullien@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr